



Office national du film du Canada

Budget des dépenses 1998-1999

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Ministre du Patrimoine canadien

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I MESSAGES

- A. Message de la Commissaire 1
- B. Déclaration de la Direction 2

SECTION II VUE D'ENSEMBLE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

- A. Mandat, rôles et responsabilités 3
- B. Objectif 3
- C. Structure organisationnelle 4
- D. Plan de dépenses 5

SECTION III PLANS, PRIORITÉS ET STRATÉGIES

- A. Résumé des plans, des priorités et des stratégies clés 6
- B. Plan détaillé du programme de l'Office national du film 8
 - 1. Production 9
 - 2. Mise en marché 13
 - 3. Distribution et gestion de la collection 14
 - 4. Recherche et développement 19
 - 5. Administration 21

SECTION IV RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

22

SECTION I - MESSAGES

A. MESSAGE DE LA COMMISSAIRE

Les plans de l'Office national du film pour l'année financière 1998-1999 reposent sur la consolidation et le renouvellement. La restructuration qui a découlé de la révision du Programme est maintenant en place. L'effectif permanent a été réduit de 50 %; les dépenses administratives ont également diminué de 50 %. Les recettes sont demeurées stables de même que le nombre de films produits. Par contre, l'ensemble de l'auditoire canadien qui a vu ces films a augmenté. Pour 1998-1999, année de notre soixantième anniversaire, notre objectif est de poursuivre dans la voie que nous avons choisie et de concentrer de nouveau nos efforts et notre engagement sur l'accomplissement de notre mandat, soit la production de films servant à « faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations ».

Tout en faisant un retour sur nos soixante années de service aux Canadiens par le biais d'un médium puissant comme le cinéma, nous nous tournerons également vers l'avenir. Comme projet pour cette année de fin de millénaire, nous compléterons le transfert de nos quelque 10 000 titres sur vidéodisques et nous entreprendrons la diffusion de ce patrimoine audiovisuel canadien sur l'autoroute de l'information. Une grande partie de notre production se fera sur de nouveaux supports, en mode interactif, et sera disponible sur Internet. Notre façon de servir les Canadiens évolue, comme toujours, au rythme de notre société et de notre environnement.

B. DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 1998-1999 de l'Office national du film.

À ma connaissance (et sous réserve des observations ci-dessous), les renseignements :

- décrivent fidèlement les mandats, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats clés escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfaite des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification et de rapport sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Maryse Charbonneau
Directrice, Administration

Date : Le 6 février 1998

SECTION II - VUE D'ENSEMBLE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

A. MANDAT, RÔLES ET RESPONSABILITÉS

L'Office national du film relève du ministre du Patrimoine canadien qui détient l'autorité d'appliquer la *Loi sur le cinéma* régissant cet organisme public de production et de distribution d'oeuvres audiovisuelles. Selon l'article 9 de cette Loi constitutive de l'ONF, celui-ci a pour mandat de susciter et de promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment de :

- produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et promouvoir la production et la distribution de tels films;
- représenter le gouvernement fédéral dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale liée à des films cinématographiques réalisés pour le gouvernement ou l'un de ses départements¹;
- faire des recherches sur les activités filmiques et en mettre les résultats à la disposition des personnes faisant de la production de films;
- conseiller le Gouverneur en conseil en matière d'activité filmique; et
- remplir, en matière d'activités filmiques, les autres fonctions que le Gouverneur en conseil peut lui assigner.

B. OBJECTIF

Produire et distribuer des oeuvres audiovisuelles qui suscitent la réflexion et la discussion sur des sujets d'intérêt pour les auditoires Canadiens et les marchés étrangers; qui exploitent le potentiel créatif des médias audiovisuels et qui se font reconnaître, au pays et à l'étranger, pour leur excellence, leur pertinence et leur caractère novateur.

¹ Ces pouvoirs ont été transférés au ministre des Approvisionnements et Services par décret du Gouverneur en conseil C.P. 1984-6/2565.

C. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

1. Programme ONF et sous-activités

Selon son cadre de planification opérationnelle², l'ONF ne comprend qu'une seule activité, synonyme de Programme, qui est constituée des sous-activités suivantes :

La programmation - composante principale du Programme ONF, qui comprend, d'une part, la **production** et, d'autre part, la **mise en marché** des oeuvres audiovisuelles.

La distribution et la gestion de la collection - comprend l'archivage, la conservation, l'information et l'accès à la collection ainsi que le soutien à la distribution de l'ensemble des films de la collection.

La recherche et le développement - réalisation de projets expérimentaux et de développement technologique visant à faire progresser la production et la distribution des oeuvres audiovisuelles.

La formation - qui se limite essentiellement à la formation et au perfectionnement des ressources internes de l'ONF.

L'administration - qui comprend l'orientation et la planification stratégique, les communications générales, l'évaluation et la reddition de comptes, la gestion administrative et la gestion des ressources humaines.

2. Secteurs de responsabilités

Sous la direction du ou de la Commissaire et du conseil d'administration de l'ONF, le Programme est divisé en six principaux secteurs de responsabilités.

Le Programme anglais qui gère des activités de production et de mise en marché en langue anglaise au Canada.

Le Programme français qui gère des activités de production et de mise en marché en langue française au Canada.

Le Programme international qui est responsable des activités de mise en marché et de vente à l'étranger et qui gère la participation de l'ONF dans les festivals canadiens et étrangers.

Les Services et Développement technologique qui comprennent les services techniques et informatiques ainsi que le secteur de la recherche et du développement technologique.

² Une structure de planification, de rapport et de responsabilisation sera présentée au Conseil du Trésor cette année, pour refléter plus adéquatement les changements découlant de sa réingénierie.

Les Communications, Affaires générales et Services au public qui incluent les communications, les affaires générales, la gestion de la collection et de l'information, le service à la clientèle, les plans d'archives et divers services de soutien à la distribution.

L'Administration qui regroupe le bureau de la Commissaire, la Direction de la planification, de l'évaluation et de la vérification, la Direction de l'administration et la Direction des ressources humaines.

3. Infrastructure

Le siège social de l'ONF est situé à Ottawa et son bureau central est à Montréal. L'ONF compte également des centres de production à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Moncton et Halifax. Cette infrastructure de production décentralisée favorise l'émergence et le développement de talents cinématographiques dans toutes les régions du pays. Ces centres, de même que le réseau de distribution de films et de vidéos établi en collaboration avec des partenaires des milieux institutionnels et publics, assurent une présence de l'ONF dans les dix provinces et les deux territoires. Enfin, l'ONF assure la distribution et la vente de ses films et de ses vidéos à l'échelle internationale à partir de son bureau central de Montréal et par l'entremise de bureaux situés à New York, Paris et Londres.

D. PLAN DE DÉPENSES

Tableau 2.1 : Aperçu de l'organisme

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1997-1998	Budget principal des dépenses 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
Budget des dépenses (brut)	66 590	64 785	65 021	65 021
Recettes à valoir sur le crédit	(8 900)	(8 900)	(8 900)	(8 900)
Total du Budget principal des dépenses	57 690	55 885	56 121	56 121
Coût estimatif des services rendus par les autres ministères	30	26	26	26
Coût net de l'organisme	57 720	55 911	56 147	56 147

SECTION III - PLANS, PRIORITÉS ET STRATÉGIES

A. RÉSUMÉ DES PLANS, DES PRIORITÉS ET DES STRATÉGIES CLÉS

Au cours de la période 1998-1999 à 2000-2001, l'ONF entend compléter la réalisation de son plan quinquennal entrepris en 1996-1997. Déjà, plusieurs stratégies ont été mises en place et d'importants changements ont été apportés à l'organisation, aux activités et aux ressources, comme nous en avons fait part dans nos rapports sur le rendement des années précédentes. Ainsi, l'infrastructure opérationnelle de la production et de la mise en marché a été rationalisée, les activités périphériques à la mission de produire et de distribuer ont été éliminées, les services techniques et artistiques non rentables et non essentiels ont été fermés et l'appareil administratif a été réduit au strict minimum. Les programmes de réaménagement des effectifs se sont traduits par une réduction du personnel continu de l'ordre de 50 % à la fin de l'année 1997-1998. De nouveaux systèmes d'information financière et de gestion des opérations ont été mis en place et des programmes de recouvrement des coûts ont été implantés à la mise en marché, aux services techniques et aux plans d'archives.

Au cours des trois prochaines années, les stratégies et les initiatives principales de l'ONF porteront sur la consolidation de ces transformations organisationnelles, et plus particulièrement sur la mobilisation de nos ressources autour de nos objectifs communs, et sur la réalisation d'une programmation d'oeuvres audiovisuelles dont la pertinence, la qualité et le caractère novateur permettront à l'ONF de réaliser pleinement son mandat de mieux faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens, aux Canadiennes et aux autres nations.

Résumé des principaux éléments de cette planification stratégique :

Plans	Stratégies
Maintenir et améliorer la pertinence, la qualité et le caractère novateur de nos productions audiovisuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une programmation qui s'appuie sur une relation plus étroite entre les perspectives d'auteur et les objectifs institutionnels de programmation. • Recourir aux ressources créatrices de l'ensemble du pays et consolider les programmes et les mesures permettant aux sous-représentés et à la relève de s'exprimer. • Proposer aux jeunes de nouvelles formes de contenus éducatifs et divertissants en explorant notamment les nombreux médias interactifs.
Accroître les auditoires canadiens et les marchés étrangers et les servir avec efficacité et efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les auditoires de nos films en privilégiant la télévision conventionnelle et les services spécialisés. • Poursuivre nos efforts de réduction des coûts et d'augmentation des recettes au Canada et à l'étranger pour récupérer nos coûts de mise en marché. • Recourir à des partenaires du secteur privé et du secteur public pour atteindre les auditoires et les clientèles visés. • Prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver, d'une part, la collection, patrimoine audiovisuel unique, et d'autre part, en faciliter l'accès.
Rendre le processus de production et de distribution moderne et performant	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter la transition vers le cinéma électronique et numérique. • Entreprendre une nouvelle phase du développement de la CinéRothèque qui devrait permettre l'accès à distance à notre collection pour des fins de recherche et de visionnement. • Rentabiliser les services techniques de production et de post production de l'ONF.
Assurer une gestion administrative efficiente et responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les changements opérationnels et administratifs entrepris depuis 1996. • Consolider l'implantation des nouveaux systèmes d'information. • Concevoir des indicateurs de rendement appropriés à la gestion d'un organisme culturel.

B. PLAN DÉTAILLÉ DU PROGRAMME DE L'ONF

Selon le cadre de planification opérationnelle établi antérieurement, l'ONF représente un seul Programme, synonyme d'une seule activité. Le plan détaillé ci-après montre comment les différentes sous-activités ou composantes de ce programme contribuent à la réalisation du plan à long terme de l'ONF et aux stratégies prioritaires à court terme.

Le tableau 3.1 présente les dépenses selon chacune des sous-activités, telles qu'elles sont définies dans notre cadre de planification opérationnelle.

Tableau 3.1 : Dépenses réelles et prévues par sous-activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1997-1998	Budget principal des dépenses 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
Programmation	44 366	45 160	45 396	45 396
Distribution / Collection	4 988	3 300	3 300	3 300
Recherche et développement	813	800	800	800
Formation	250	250	250	250
Administration	6 898	6 000	6 000	6 000
Total	57 315	55 510	55 746	55 746

À la suite de la révision des programmes gouvernementaux, plusieurs changements ont été apportés à la structure et à l'organisation des opérations de l'ONF et seront reflétés dans notre nouvelle structure de planification, de rapport et de responsabilisation lorsqu'elle aura été approuvée par le Conseil du Trésor. Par conséquent, pour comprendre notre plan détaillé, il importe de faire les distinctions suivantes.

En premier lieu, les deux secteurs qui composent la Programmation, soit la production et la mise en marché sont présentés séparément afin de mieux refléter la dynamique propre à chacun d'eux. En deuxième lieu, la Distribution inclut la gestion de la collection et les services de soutien de la distribution. En dernier lieu, la Formation ne représente que les activités de perfectionnement de nos propres employés, alors que d'autres activités d'aide et de soutien aux groupes de la relève ou de la diversité s'insèrent dans la Programmation puisqu'elles sont réalisées à l'intérieur même de programmes de production.

1. PRODUCTION

Objectif

L'objectif de la production cinématographique de l'ONF est d'assurer l'élaboration et la réalisation d'oeuvres audiovisuelles authentiquement canadiennes mais ouvertes sur le monde, qui font oeuvre culturelle en contribuant à forger l'identité canadienne. En d'autres termes, l'ONF, en produisant ces oeuvres, favorise une meilleure connaissance des réalités canadiennes, encourage le dialogue sur des sujets importants et suscite la compréhension mutuelle et la tolérance.

Facteurs externes influant sur la production

Contexte économique - La diminution du tiers de ses crédits parlementaires a forcé l'ONF à se recentrer sur sa mission première de production cinématographique, à réduire son infrastructure de production et à adopter un nouveau modèle organisationnel. Il a choisi de se retirer du cinéma de fiction, qui coûte très cher et qui bénéficie par ailleurs de l'appui financier d'autres programmes gouvernementaux, et de concentrer ses ressources sur le cinéma documentaire et d'animation, ses deux secteurs traditionnels d'excellence, pour lesquels on trouve peu d'appui d'autres sources. Tout en rationalisant ses activités, il a cherché à protéger le plus possible sa capacité et son volume de production afin de maintenir l'impact de sa programmation. Même dans ces conditions, il devra compter davantage sur des partenariats pour réaliser son programme.

Développement technologique - La technologie de production continue d'évoluer à un rythme accéléré et à cet égard, l'ONF représente le lieu canadien tout désigné où l'expérimentation, l'innovation, la recherche et le développement peuvent se dérouler en mode réel de production. Il est à terminer la transformation de sa chaîne de production de manière à la rendre numérique et réseautée. Également, il expérimente dans le domaine des nouveaux médias. Le développement de ces technologies offre d'immenses possibilités, mais crée, par contre, des pressions très fortes sur les ressources humaines et financières. En effet, le rythme accéléré des changements dans les méthodes de travail exige du personnel de se mettre en mode continu de formation et de perfectionnement tout en assumant une charge accrue en raison des réductions d'effectifs.

Évolution du profil ethnique et culturel canadien - La population canadienne attend de l'ONF qu'il reflète et interprète l'ensemble des réalités canadiennes et en témoigne. Or, la transformation du profil ethnique et culturel de la population canadienne exige de l'ONF, non seulement qu'il en exprime les réalités, mais qu'il ait recours à des artistes et à des cinéastes issus des groupes qui peuvent le faire avec toute la connaissance et la sensibilité nécessaires.

Plans et priorités

Réorganiser le processus de programmation - L'ONF a déjà entrepris de revoir son mécanisme de programmation et verra à y introduire un certain nombre de changements qui ont pour but de mieux arrimer les perspectives d'auteur et les intérêts des auditoires. Parmi les principaux éléments de changement, il y a lieu de souligner l'intention de l'ONF :

- d'intensifier la participation des pairs dans l'examen des projets de films;
- d'établir des critères, des objectifs et des cadres de programmation plus précis;
- d'améliorer les systèmes d'information et de rétroaction sur les productions;
- d'allouer des ressources plus importantes à la phase de recherche et de développement des programmes et des projets cinématographiques.

Interagir davantage avec la communauté cinématographique - La participation active des producteurs et des productrices de l'ONF dans leurs communautés locales est essentielle à la découverte de nouveaux talents, à la visibilité et à l'accessibilité de l'ONF. Étant donné que l'ONF a considérablement réduit son effectif continu de créateurs, cet engagement dans le milieu lui permettra de repérer de nouveaux cinéastes et de créer de nouveaux liens avec les artisans, les artistes et les créateurs.

Consolider les nouveaux programmes et les nouvelles activités mis en place pour refléter la diversité et favoriser l'épanouissement de nouveaux talents - L'ONF continuera d'aider des cinéastes de la relève en leur offrant des programmes et des activités qui répondent à des besoins spécifiques et ponctuels. Ainsi, les programmes d'aide aux cinéastes indépendants, le Filmmaker Assistance Program et le Programme d'aide au cinéma indépendant (Canada), qui visent à encourager l'expérimentation, à favoriser le perfectionnement de nouveaux cinéastes et à offrir une aide technique d'appoint à l'égard de projets dont l'existence pourrait être autrement compromise, seront maintenus. Également, les stages en documentaire, les sessions de formation et les apprentissages pour les cinéastes autochtones et les membres des groupes sous-représentés et le concours pour la réalisation d'un premier film d'animation professionnel se poursuivront cette année.

Au *Programme anglais*, une équipe spéciale à l'intention de la diversité culturelle a été formée et des projets en préparation entreront en production cette année. Au *Programme français*, le cinéma de la diversité ayant été désigné comme secteur prioritaire, une étude a été entreprise afin de proposer la démarche, la structure et les activités les plus appropriées à l'expression de ce cinéma au sein de la production francophone.

Le programme de cinéma autochtone du *Programme anglais*, qui réserve et alloue annuellement des fonds de production à ce secteur, entre dans sa deuxième année. De nouvelles productions seront amorcées et viendront s'ajouter aux films présentement en production. Au *Programme français*, le concours « Cinéastes autochtones » se poursuivra cette année.

Résultats escomptés

Production de documentaires portant sur un ensemble de thématiques qui reflètent divers aspects de la réalité et de l'imaginaire canadiens

Les films qui sont présentement en production ou en développement au *Programme anglais* peuvent se regrouper selon les thématiques suivantes :

- films sur des Canadiens, et des Canadiennes, dont certains ne sont pas connus du grand public, mais dont les vies et le travail mettent en valeur des aspects importants de l'histoire canadienne et mondiale récente;
- groupe de films pouvant aider à la compréhension de situations internationales qui ont des répercussions sur les Canadiens et les Canadiennes;
- films qui traitent de la culture populaire et du style de vie des Canadiens;
- films qui font état de la richesse de la diversité culturelle canadienne;
- développement d'une série ou d'une collection de films, en association avec un diffuseur national, pour marquer le début du nouveau millénaire.

Les films en production ou en développement au *Programme français* abordent diverses thématiques dont les dominantes sont :

- sciences et société - susciter auprès du grand public et des jeunes, en cette période de recherche et de développement scientifiques accélérés, un intérêt pour la science et la culture scientifique et participer, en tant que producteur public, à la réflexion sur l'interdépendance des sociétés contemporaines et les nouveaux enjeux, dans une perspective nationale et internationale;
- arts, culture et expérimentation - refléter et explorer, par des oeuvres cinématographiques dynamiques, les valeurs de civilisation que favorisent les rapprochements et l'interpénétration des cultures et qui se manifestent aussi par l'expression artistique;
- économie et monde du travail - refléter certains des enjeux auxquels ont à faire face les individus et la collectivité à l'heure de la mondialisation, de l'intégration des économies et des transformations sociales qu'elles provoquent;
- francophonie nord-américaine - nouvelle collection de films, en collaboration avec un diffuseur public, axée essentiellement sur le caractère contemporain du phénomène francophone en Amérique du Nord, en s'intéressant aux peuples et aux cultures qui la constituent et en explorant ses grands pôles d'attraction et de rayonnement;
- « Documentaire enquête » - nouvelle collection de films traitant de l'aventure humaine et destinée à la télévision grand public. Cette collection s'appuiera sur des recherches et des analyses fondamentales faites au préalable par des chercheurs et des professionnels auxquels se joindront les cinéastes intéressés.

Production de films d'animation de nature expérimentale, artistique et éducative

Le *Programme anglais* poursuivra la production de deux séries importantes entreprises l'an dernier qui s'ajoutent à toute une variété de films basés sur les visions personnelles d'artistes et d'animateurs :

- la série *ShowPeace* qui consiste en six courts films à l'intention des jeunes auditoires et portant sur le thème de la résolution de conflits;
- série qui illustrera des contes provenant de différentes cultures, à l'intention des enfants.

Le *Programme français* poursuivra la production de films artistiques et personnels mais également à portée éducative et sociale, qui s'inscrivent dans la tradition du cinéma de l'animation française et complétera la production de la collection *Droits au Coeur : Volet 3*, à l'intention des enfants.

Production de films et de documents multimédias éducatifs pour la jeunesse

Parmi les vidéos éducatifs en production ou en développement au *Programme anglais* figurent:

- une série de films sur la géographie économique et sociale du Canada pouvant servir à l'enseignement des Études sociales canadiennes;
- une série intitulée *The 20th Century in Canada*, des vidéos qui, à l'aide de documents d'archives, feront connaître aux 13-16 ans l'histoire du XX^e siècle;
- deux séries seront prolongées: *How Do They...?* et *What Is...?*, des films pour stimuler la curiosité et l'imagination des enfants du niveau élémentaire;
- plusieurs projets de cédéroms à l'intention des enfants de 9 à 12 ans : des productions interactives portant sur les cultures, la citoyenneté et l'histoire.

Le *Programme français* va entreprendre la production de projets particulièrement dans le domaine des sciences et de l'histoire.

- des capsules scientifiques pouvant être intégrées à une émission de télévision pour les jeunes de 11 à 14 ans;
- une nouvelle collection d'oeuvres composées de films d'animation et de livres de création originale dont le but est d'insuffler aux enfants le goût de la lecture;
- un projet de cédérom en coproduction avec le *Programme anglais* portant sur l'exploration de divers sites historiques canadiens.

Les deux Programmes élaboreront de concert un site Web ONF sur l'histoire. Conçu pour les étudiants, les éducateurs et les férus d'histoire, le site présentera des recherches et des productions de l'ONF sur l'histoire canadienne et offrira un lien avec les autres sources de documentation, notamment SRC / CBC et les Archives nationales.

2. MISE EN MARCHÉ

Objectif

Cette composante a comme objectif de s'assurer que les productions de l'ONF sont vues par le plus grand nombre possible de Canadiens et de Canadiennes et atteignent les publics auxquels elles sont destinées. Elle est aussi responsable de promouvoir la vente de nos produits dans les différents territoires et marchés étrangers.

Facteurs externes influant sur la mise en marché

L'arrivée de nombreuses chaînes spécialisées de télévision, tant au Canada qu'à l'étranger, crée des débouchés intéressants non seulement pour les nouvelles productions qui seront lancées au cours des prochaines années mais également pour plusieurs des productions de notre catalogue qui demeurent année après année aussi pertinentes et contemporaines et répondent aux créneaux particuliers de ces chaînes spécialisées. Par ailleurs, en raison de la fragmentation des auditoires et des marchés qui résultent de cette augmentation importante du nombre de chaînes, les redevances de télédiffusion ont été considérablement réduites, ce qui fait qu'il faut vendre davantage de produits pour maintenir les recettes au même niveau.

Plans et priorités

Recouvrer les coûts de la mise en marché - Le plan quinquennal de l'ONF prévoit que les coûts des activités et des opérations de mise en marché devront être récupérés par les recettes produites. Au cours des deux premières années, pendant lesquelles des progrès importants ont été réalisés en ce qui a trait au recouvrement des coûts, les structures des services de mise en marché canadienne et internationale ont été rationalisées et réorganisées. Des activités ont été éliminées, l'effectif a été réduit et les marchés ont été priorisés. En somme, l'effort a porté sur la réduction des dépenses alors que, pour les années qui viennent, c'est davantage du côté de l'augmentation des revenus que l'ONF entend faire porter l'essentiel de ses stratégies et de ses initiatives de mise en marché.

Privilégier la télévision comme mode principal de distribution - L'ONF intensifiera ses efforts de mise en marché à la télévision à la fois auprès des grands réseaux et auprès des chaînes spécialisées. Il poursuivra ses démarches auprès des réseaux nationaux afin de diffuser ses documentaires dans des créneaux qui permettraient de fidéliser l'auditoire de ce genre cinématographique. Il prendra avantage de l'accroissement des chaînes spécialisées pour distribuer ses nouvelles productions qui s'adressent à des auditoires particuliers. De même, il puisera dans sa riche collection de films pour offrir à ces chaînes des compilations, des séries, des collections et des regroupements thématiques appropriés à chacun de ces services spécialisés. Des efforts seront déployés pour accroître sensiblement le nombre de préventes à la télévision, ce qui assure généralement une diffusion aux heures de grande écoute en plus de produire de meilleures recettes.

Accroître les partenariats de l'ONF avec les organismes publics et les entreprises privées pour la vente et la distribution de ses produits - L'ONF a réorganisé ses propres structures et opérations de promotion, de mise en marché, de ventes et de distribution en fonction des marchés canadiens francophones et anglophones ainsi que des marchés étrangers. Il compte également sur un réseau de partenaires qu'il cherche à consolider et à étendre pour couvrir le plus adéquatement possible l'ensemble des marchés institutionnels et éducatifs, ainsi que le marché consommateur. Ainsi, des efforts seront déployés pour consolider son réseau de bibliothèques partenaires et l'étendre à des bibliothèques scolaires. Il aura davantage recours aux grossistes, aux agents et entreprises de distribution, aux entreprises de vente par catalogue et aux autres intermédiaires pour accroître l'étendue de son réseau de partenaires sur les marchés canadiens et étrangers.

Résultats escomptés

En 1998-1999, l'ONF lancera plusieurs nouveaux films et lancera de nouvelles activités. Il y a lieu d'en souligner quelques-unes :

Mise en marché canadienne - marché anglophone :

- de nouveaux films seront présentés sur la chaîne anglaise de la SRC et sur les chaînes spécialisées, et des films, des séries et des compilations tirés du catalogue ONF seront diffusés en particulier sur les chaînes History, Vision, Teletoon et TVOntario;
- les nouveaux systèmes d'information sur la clientèle institutionnelle et éducative permettront d'accroître le nombre de campagnes de publipostage et de cibler avec plus de précision les clients potentiels;
- plus grande participation des représentants de l'ONF aux événements, aux foires et aux marchés nationaux et dans chacune des régions du pays;
- développement de nouveaux partenariats avec des intermédiaires qui permettront à l'ONF d'étendre et de diversifier sa présence dans le marché consommateur;
- conclusion de nouvelles ententes avec Famous Players et des distributeurs privés pour jumeler des films d'animation à des longs métrages populaires et pour présenter certains films de prestige dans des salles commerciales.

Mise en marché canadienne - marché francophone :

- nouvelle programmation de films ONF pour l'émission « Filière D » sur les ondes du Canal D;
- préparation de « L'ONF: témoin de notre temps » en collaboration avec un diffuseur public;
- préparation de « Souvenirs Souvenirs » en collaboration avec Télé-Québec;

- préparation de « Image par image + » pour diffusion à Télétoon;
- mise en marché des versions pédagogiques des films à caractère scientifique;
- organisation de projection en salles à l'occasion des week-ends de l'ONF à Montréal et dans différentes régions du pays.

Mise en marché internationale :

- Aux États-Unis

Des négociations sont présentement en cours avec Turner Broadcasting pour une seconde série de 13 épisodes de films d'animation et avec le cablôdistributeur Comedy Central pour un nombre important de films d'animation. Par ailleurs, deux longs métrages documentaires connaîtront une diffusion commerciale exceptionnelle en salles aux États-Unis. *Chili : la mémoire obstinée* et *Stolen Moments* seront à l'affiche de nombreux cinémas, à la suite de leur succès dans le circuit des festivals.

Sur le plan des nouvelles technologies, nous tenterons de poursuivre des pourparlers avec des distributeurs de DVD qui désirent exploiter les quatre productions ONF IMAX ainsi qu'un certain nombre de films d'animation pour enfants.

- En Europe

Cette année encore, l'arrivée de nouvelles chaînes spécialisées dans les domaines du documentaire et de l'animation permettra à l'Office national du film d'accroître ses recettes. L'Espagne et l'Italie, autrefois considérées comme des marchés secondaires, sont maintenant des partenaires importants, tant dans le secteur du marché de la vidéo consommateur que de la télévision.

En France, Planète Câble demeure le client/télédiffuseur avec lequel l'ONF connaît le plus grand succès grâce à la vente, en moyenne, de plus de 25 heures de documentaires par année.

Depuis 1996, le Programme international a mis l'accent sur la promotion et la mise en marché de ses films dans plusieurs pays d'Europe de l'Est. À la suite des résultats positifs récents dans des pays comme la Pologne, la République tchèque, la Serbie et la Slovénie, nous prévoyons que l'intérêt pour les productions de l'ONF ne pourra que s'accroître au cours de la prochaine année.

- En Asie

Le Japon, Taïwan et Hong Kong demeurent des marchés prioritaires qui seront exploités au cours de l'année 1998-1999. Pour faire suite à quelques succès récents, nous prévoyons accroître nos ventes de documentaires à la NHK (satellite).

L'ONF a également conclu une entente avec un important distributeur en Inde.

Le marché institutionnel en Australie et en Nouvelle-Zélande continue de croître, et nous espérons également conclure une entente pour une sortie en salles de *Stolen Moments*.

L'ensemble de ces stratégies et de ces activités permettra à l'ONF de réaliser ses objectifs de mise en marché et notamment :

- d'accroître et de fidéliser son auditoire grand public des réseaux nationaux;
- de desservir avec plus de pertinence les publics particuliers des chaînes spécialisées pour lesquels les films et autres produits audiovisuels auront été originalement conçus;
- d'augmenter le nombre de productions diffusées sur les différentes chaînes, qu'il s'agisse de productions récentes ou issues de sa collection de films dont il détient tous les droits;
- d'accroître ses revenus nets provenant des préventes, des commandites et des activités de distribution;
- de développer de nouveaux marchés pour les produits multimédias interactifs;
- d'étendre le réseau de distribution à de nouveaux marchés territoriaux en développement, tels l'Asie du Sud-Est, l'Europe de l'Est et l'Amérique latine;
- d'accroître la visibilité de l'institution et de ses oeuvres audiovisuelles;
- d'assurer le rayonnement de sa cinématographie dans les festivals, les marchés de films, les rétrospectives et les événements culturels au Canada et à l'étranger.

3. DISTRIBUTION ET GESTION DE LA COLLECTION

Objectif

Cette composante vise à préserver, conserver et rendre accessible le patrimoine audiovisuel de l'ONF.

Facteurs externes influant sur la distribution et la gestion de la collection

La préservation et la conservation de documents audiovisuels engendrent des coûts croissants, ne serait-ce qu'en raison du volume de plus en plus grand des documents et de la variété des supports sur lesquels ils sont produits. Sur le plan technologique, la recherche se poursuit sur les conditions idéales de conservation des différents supports audiovisuels et l'ONF y participe de façon très active. Par ailleurs, le développement de la vidéo numérique, du disque laser et des outils informatiques permet maintenant à l'ONF de rendre accessible au public l'ensemble de sa collection de films et de plans d'archives. En ce qui concerne les échéanciers d'implantation des systèmes de livraison à distance des produits de la collection, ils reposent sur la disponibilité des technologies, sur le développement de systèmes performants, ainsi que sur les coûts d'acquisition et d'opération de ces mêmes systèmes.

Plans et priorités

Évaluer et transférer la collection - La plus grande part de la collection a été évaluée et transférée sur des bandes maîtresses Betacam qui sont elles-mêmes transférées sur disques laser à la CinéRobothèque de Montréal. Comme cette activité porte maintenant sur des films qui remontent de plus en plus loin dans le temps, le travail d'évaluation, de restauration initiale et de transfert est plus exigeant et les échéanciers de réalisation reposent davantage sur les conditions du matériel archivé. Toutefois, l'objectif est de compléter cette évaluation et ce transfert de la collection au cours des deux prochaines années.

Rénover les voûtes de conservation - Le travail de rénovation des voûtes réfrigérées sera achevé cette année, ce qui permettra à l'ONF de disposer de conditions de préservation supérieures.

Réorganiser la Section des droits et des contrats - L'exploitation intégrale de la collection permanente ne peut se faire que si l'ONF détient les droits sur ses oeuvres. Le secteur des droits sera réorganisé afin d'améliorer le rendement de son service de gestion, de vérification et de réacquisition de droits. Une nouvelle politique sera élaborée et des systèmes d'information seront implantés.

Mettre au point un catalogue multimédia - L'ONF s'affaire à rehausser la qualité de son catalogue de 8 000 pages sur le site Internet en créant un catalogue dynamique multimédia qui permettra d'avoir accès via Internet à l'information sur les films de la collection, à des images des films ainsi qu'à des extraits. La réalisation de ce catalogue permettra d'améliorer la qualité et l'accessibilité de l'information sur la collection ainsi que l'efficacité et l'efficience des systèmes internes à répondre aux demandes de la clientèle, que ce soit par Internet ou par le service de la ligne 1 800.

Exploiter les plans d'archives - La Cinémathèque de plans d'archives est devenue rentable dès l'an dernier grâce à une réorganisation de ses opérations et à des efforts de marketing. Elle prévoit augmenter ses recettes en misant sur l'intérêt actuel porté aux collections d'archives et à la multiplication des chaînes spécialisées. À cette fin, elle compte mettre en ligne, à la disposition de ses clients, sa base de données NFB-Images-ONF et entreprendre une campagne d'information et de marketing.

Résultats escomptés

Les efforts investis dans la préservation de nos éléments de tirage originaux permettront aux générations futures d'avoir accès à un patrimoine audiovisuel reflétant divers aspects de la réalité canadienne des 60 dernières années.

La mise en place des systèmes d'information sur la collection permettra à un nombre grandissant de Canadiens, de Canadiennes et d'étrangers de mieux connaître les produits de la collection grâce au développement d'Internet. Aussi l'ONF s'attend à ce qu'un plus grand nombre de titres de la collection soient vendus à un plus grand nombre de clients ici et à l'étranger, lui permettant ainsi de contribuer à la réalisation de ses objectifs d'augmentation de sa visibilité et de ses recettes.

L'ONF prévoit que les stratégies et les initiatives de sa Cinémathèque de plans d'archives auront pour effet d'accroître la demande à l'interne, mais surtout de la part du milieu canadien et international allant ainsi dans le sens de ses objectifs d'augmentation de ses recettes.

4. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Objectif

Cette composante a pour but d'expérimenter et de mettre en application les technologies les plus avancées dans les domaines de la production, de la distribution et de la conservation des films et d'autres médias audiovisuels afin de permettre à l'ONF de demeurer à l'avant-garde de l'avancement de la cinématographie.

Facteurs externes influant sur la recherche et le développement

Le développement et la disponibilité des technologies, la négociation d'alliances stratégiques et la capacité de financement des projets de recherche et des nouveaux systèmes opérationnels constituent les facteurs les plus déterminants sur les activités de cette composante.

Plans et priorités

Terminer le virage technologique vers le numérique - L'avènement prochain sur le continent nord-américain de la télévision numérique et l'introduction du DVD sont autant de signaux qui nous incitent à accélérer la migration de tous nos outils de production et de post production sur des formats numériques appropriés à notre cinéma. La mutation est presque complétée en ce qui concerne la postproduction et la distribution. Les efforts porteront sur l'enregistrement numérique des images selon la norme DV.

Poursuivre le développement du projet CinéRoute pour en faire un service national: CinéRoute Internet - Pour faire suite au développement de la CinéRobothèque qui a permis l'expérimentation concluante d'un branchement à distance de trois universités par l'entremise de la câblodistribution à cette CinéRobothèque (CinéRoute), l'ONF voudrait étendre l'accessibilité de sa CinéRobothèque à l'ensemble des Canadiens en utilisant le réseau Internet. L'ONF va entreprendre un projet pilote avec 50 maisons d'enseignement réparties sur l'ensemble du territoire canadien pour roder le service. Dans le cas d'une évaluation positive du projet pilote, un service CinéRoute national pourrait démarrer.

Poursuivre les projets de recherche dans le domaine de la conservation - En plus de poursuivre ses propres recherches en matière de préservation de la pellicule, le directeur adjoint du Développement technologique continuera de présider les trois comités scientifiques internationaux qui ont pour mandat d'établir des normes, de développer des supports de vidéo numérique renouvelables et d'établir les besoins d'archivage automatisé.

Résultats escomptés

L'ONF disposera d'une chaîne de production entièrement numérique et réseautée lui permettant d'accroître son efficacité et d'offrir un grand potentiel créatif pour ses productions.

Le réseau CinéRoute Internet devrait rendre accessible un contenu culturel entièrement canadien dans les deux langues officielles, stimuler le développement de l'autoroute canadienne de l'information et positionner l'ONF comme leader en matière de cinéma sur demande.

Les recherches en matière de préservation contribueront à élaborer, non seulement pour l'ONF mais pour l'ensemble de l'industrie du cinéma et de la télévision canadienne, de meilleures conditions de conservation de son patrimoine audiovisuel.

5. ADMINISTRATION

Objectif

Cette composante a comme objectif d'assurer une gestion efficiente et responsable des affaires et des ressources de l'organisme.

Contexte de la gestion administrative

L'ONF remplace ses divers systèmes d'information développés à l'interne par des logiciels commerciaux, ce qui lui permet de diminuer ses coûts administratifs, de moderniser ses systèmes à moindre coût et d'optimiser le rendement de ses opérations de soutien administratif.

Le choix de ces outils informatiques se devait de tenir compte à la fois des impératifs particuliers de la gestion administrative d'une entreprise de production et de distribution de films et répondre aux exigences administratives, aux contrôles et aux rapports liés à la gestion d'un organisme gouvernemental.

Le rythme d'implantation de ces nouveaux systèmes informatiques, la formation des employés et la disponibilité de services d'expertise et de soutien comptent parmi les conditions les plus essentielles à la réalisation de cette transition.

Plans et priorités

Consolider les changements organisationnels et administratifs - La réduction des infrastructures, des effectifs et des ressources financières liée à l'introduction de nouveaux systèmes informatiques de gestion de l'information a nécessité une réorganisation des processus et des tâches administratives. Une récente étude sur l'impact de ces transformations sur la charge de travail du personnel administratif a permis de déceler les changements nécessaires qui seront faits en cours d'année.

Concevoir des indicateurs de rendement appropriés à la gestion administrative et opérationnelle - Ces indicateurs seront mis au point en nous assurant de la pertinence et de la fiabilité des données et de la capacité des systèmes informatiques de recueillir et de traiter ces mêmes données sur une base continue.

Résultats escomptés

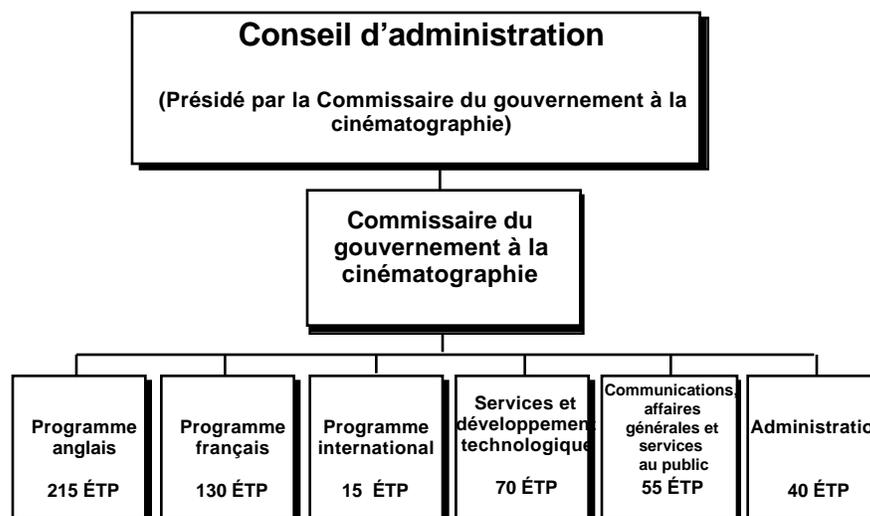
La réalisation de ces stratégies contribuera à maintenir au plus bas niveau possible les coûts de son infrastructure administrative, à offrir un soutien administratif efficace aux secteurs opérationnels et à se doter de mesures continues d'évaluation de son rendement.

SECTION IV - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Tableau 4.1 : Au torisation de dépenses, Partie II au budget des dépenses

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1998-1999	Budget principal 1997-1998
Of fice national du film		
105 Fonds renouvelable de l'Of fice national du film - Déficit de fonctionnement	55 510	57 315
(L) Fonds renouvelable de l'Of fice national du film	375	375
Total de l'organisme	55 885	57 690

Tableau 4.2(a): Ressources de 1998-1999 par sous-activité et par secteur de responsabilité



							Total par sous- activité
Programmation 409 ÉTP	26 124	15 666	(930)	4 300			45 160
Distribution / Collection 50 ÉTP						3 300	3 300
Recherche et développement 4 ÉTP				800			800
Formation - ÉTP	170	80					250
Administration 62 ÉTP				2 000	850	3 150	6 000
525 ÉTP	26 294	15 746	(930)	7 100	4 150	3 150	55 510

Tableau 4.2.(b): Détail des besoins en personnel - ÉTP

	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
Cadre supérieur	1	1	1	1	1	1
Gestion	24	22	16	15	15	15
Administration et services extérieurs	160	125	96	116	116	116
Scientifique et professionnelle	12	5	8	6	6	6
Soutien administratif	169	141	125	136	136	136
Exploitation	17	10	12	10	10	10
Technique	315	259	307	231	231	231
Personnel engagé sur place	7	9	5	10	10	10
Total	705	582	570	525	525	525

Tableau 4.3 : Présentation par article courant

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Budget des dépenses 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
Personnel						
Traitement	34 143	35 469	29 071	25 508	25 697	25 697
Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 691	4 856	4 676	6 531	6 578	6 578
Autres frais relatifs au personnel	4 945	669	-	-	-	-
Total Personnel	43 779	40 994	33 747	32 039	32 275	32 275
Biens et services						
Transport et communications	4 053	4 063	4 000	4 000	4 000	4 000
Information	12 193	14 752	10 524	10 927	10 927	10 927
Services professionnels et spéciaux	2 244	4 099	2 500	2 500	2 500	2 500
Baux et locations	10 085	7 950	8 000	8 000	8 000	8 000
Achat de services de réparation et d'entretien	1 201	1 111	1 000	1 000	1 000	1 000
Services publics, matériaux et fournitures	5 418	4 322	6 500	6 000	6 000	6 000
Autres subventions et paiements	754	2 387	-	-	-	-
Total biens et services	35 948	38 684	32 524	32 427	32 427	32 427
Capital						
Dépenses en capital secondaires	5 143	2 027	-	-	-	-
Total des dépenses de fonctionnement	84 870	81 705	66 271	64 466	64 702	64 702
Paiement de transfert	494	281	319	319	319	319
Total des dépenses	85 364	81 986	66 590	64 785	65 021	65 021
Moins : recettes à valoir sur le crédit	9 954	9 292	8 900	8 900	8 900	8 900
Dépenses nettes imputées au crédit	75 410	72 694	57 690	55 885	56 121	56 121

Tableau 4.4 : Paiements de transfert

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Budget des dépenses 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
Subventions						
Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du Conseil d'administration	7	8	15	11	11	11
Contributions						
Pour aider des organismes sans but lucratif oeuvrant dans le milieu cinématographique et pour participer à la promotion de la cinématographie canadienne	377	353	304	308	308	308
	384	361	319	319	319	319

Tableau 4.5 : Recettes par catégorie

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Budget des dépenses 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
Recettes à valoir sur le crédit						
Production de films	2 157	1 676	1 650	1 650	1 650	1 650
Ventes de copies	2 637	2 490	2 500	2 500	2 500	2 500
Location, redevances et divers	5 160	5 126	4 750	4 750	4 750	4 750
Total	9 954	9 292	8 900	8 900	8 900	8 900

Tableau 4.6 : Coût net du programme par sous-activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1998-1999				
	Dépenses de fonctionnement	Subventions et contributions	Dépenses totales brutes	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total du budget principal
Programmation	52 841	319	53 160	8 000	45 160
Distribution / Collection	4 200		4 200	900	3 300
Recherche et Développement	800		800	-	800
Formation	250		250	-	250
Administration	6 000		6 000	-	6 000
	64 091	319	64 410	8 900	55 510
Coût estimatif des services rendus par les autres ministères					26
Coût net du Programme par sous-activité					55 536

Tableau 4.7 : État de la situation du fonds renouvelable

(en milliers de dollars)	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Budget principal des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001
Actif						
Encaisse	286	41	100	100	100	100
Comptes à recevoir	2 495	2 947	2 500	2 500	2 500	2 500
Stocks	1 332	683	2 200	2 200	2 200	2 200
Frais payés d'avance	840	855	600	600	600	600
Équipement (valeur nette)	17 193	13 774	15 000	15 000	15 000	15 375
	22 146	18 300	20 400	20 400	20 400	20 777
Passif						
Comptes débiteurs	1 418	1 088	3 750	3 375	3 000	3 000
Avoir du Canada	20 728	17 212	16 650	17 025	17 400	17 775
Avoir du Canada constitué de :	20 728	17 212	16 650	17 025	17 400	17 775
Autorisation provenant du Trésor						

Tableau 4.8 : Utilisation prévue du fonds renouvelable 1998-1999

Crédits (en milliers de dollars)	
Autorisation au 1 ^{er} avril 1998	25 000
Prélèvements :	
Solde prévu au 1 ^{er} avril 1998	16 650
Total des prévisions (besoins de trésorerie nets)	
Opérations	55 510
Crédit accordé dans le présent Budget des dépenses	(55 510)
Variation du fonds de roulement	375
Augmentation de la valeur nette des immobilisations	-
Solde prévu au 31 mars 1999	17 025
Autorisation non utilisée au 31 mars 1999	7 975

AUTRES INFORMATIONS

Loi appliquée par le portefeuille

- *Loi sur le cinéma*, S.R.C. 1985, ch. N-8
(la dernière modification est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1995)

RÉFÉRENCES

Bureau de l'Office national du Film

SIÈGE SOCIAL

- Ottawa

BUREAU CENTRAL

- Montréal

DISTRIBUTION AU CANADA

- CinéRobothèque - Montréal
- Centre des appels
1 800 267-7710
- Site Internet
<http://www.onf.ca>

DISTRIBUTION À L'ÉTRANGER

- Londres
- New York
- Paris

CENTRES DE PRODUCTION ANGLAISE

- Edmonton
- Halifax
- Montréal
- Toronto
- Vancouver
- Winnipeg

CENTRES DE PRODUCTION FRANÇAISE

- Moncton
- Montréal
- Toronto

LISTE DES TABLEAUX

Section II	Vue d'ensemble de l'Office national du film	
2.1	Aperçu de l'organisme	5
Section III	Plans, priorités et stratégies	
3.1	Dépenses réelles et prévues par sous-activité	8
Section IV	Renseignements supplémentaires	
4.1	Autorisation de dépenser, Partie II au budget des dépenses	22
4.2(a)	Ressources de 1998-1999 par sous-activité et par secteur de responsabilité	23
4.2(b)	Détail des besoins en personnel - ÉTP	24
4.3	Présentation par article courant	24
4.4	Paiements de transfert	25
4.5	Recettes par catégorie	25
4.6	Coût net du programme par sous-activité	25
4.7	État de la situation du fonds renouvelable	26
4.8	Utilisation prévue du fonds renouvelable 1998-1999	26